Ne pas laisser de fruits abimés séjourner dans les zones de stockage et de commercialisation .

Fruits abimés en cagettes ou au sol

Barrières physiques

* Mise en place de **filets anti insectes (dit filets insect-proof)** sur les arbres ou les fruits en culture.

Caractéristiques techniques : Filets de petite taille - **maillage 1.4 mm x 1.4 mm**.
Ne pas utiliser de filet **type Alt'Carpo** dont les mailles sont trop grandes.
Dans les secteurs où *Drosophila suzukii* est présente , un filet de 0.8mm x 0.8 mm environ peut être utilisé mais attention, plus les mailles sont petites plus les filets sont fragiles, plus l'ombrage est important et plus l'eau et l'air ont du mal à circuler ce qui peut favoriser des maladies en raison de la formation d'un climat chaud et humide à l'intérieur du filet.

* Application par pulvérisation d'une **fine couche d'argile calcinée** (**silicate d'aluminium** sous forme de kaolin) sur l'espèce végétale, dans l'objectif de mettre en place une barrière minérale protectrice contre les attaques de mouches des fruits.

Usage autorisé contre les mouches des fruits sur **noyer et olivier** avec 50kg/ha pour la première utilisation et 30kg/ha pour les suivantes (6 applications max/an). Dérogations 120 jours éventuelles pour d'autres cultures (voir réglementation).

Les enjeux

La présence de ce ravageur dans des **zones indemnes** pourrait avoir des dégâts considérables sur les cultures, ainsi que des impacts sur le commerce intra-/extra-communautaire des fruits et légumes. non négligeables. Hormis sur le pourtour méditerranéen, le risque d'installation semble toutefois limité pour des raisons de températures.

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MOUCHES DES FRUITS

(genre Bactrocera)

Adopter les bonnes pratiques de prévention

En cas de suspicion prenez des photos et contactez le **Service régional de l'alimentation d'Île-de-France**

01 41 73 48 00

Source Fredon

sante-des-vegetaux-sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Zoom sur la mouche orientale des fruits

Bactrocera dorsalis, dite **mouche orientale des fruits** est réglementée au niveau européen par le règlement d'exécution 2016/2031 comme **organisme de quarantaine prioritaire.** C'est un insecte diptère de la famille des **Tephritidae** plus communément appelée **« mouches des fruits »**. Ce genre regroupe plus de 500 espèces de mouches dont plusieurs s'attaquent aux fruits (*Bactrocera zonata* dite mouche de la pêche, *Bactrocera olea* dite mouche de l'olive par exemple).

Distribution géographique

Bactrocera dorsalis est originaire du sud-est asiatique. Cette espèce s'est propagée en Afrique subsaharienne depuis le début des années 2000. Elle est présente en Europe notamment en Italie depuis 2018. En France, elle se trouve à la Réunion depuis 2017 où l'ensemble de l'île est affecté et plus récemment depuis 2019 en région parisienne (environnement des aéroports et MIN) et plus occasionnellement dans d'autres régions. En **métropole**, seuls des adultes ont été piégés. Aucune larve n'a à ce jour été observée.

Plantes hôtes

Très **polyphage**, cette mouche s'attaque à plus de **400 espèces de plantes cultivées et sauvages**. Les plantes cultivées peuvent être des cultures fruitières *(pêcher, poirier, manguier, bananier,...)*, agrumes (*citron, orange,...)* et légumières *(tomate, poivron, melon, courge,...)*.

Une liste non exhaustives des espèces végétales pouvant être attaquées par cette mouche est consultable sur le site de l'OEPP [1] : https://gd.eppo.int/

Voies d'introduction

L'importation de végétaux infestés par des œufs ou des larves en provenance de pays où la présence de l'insecte est avérée, reste la principale voie d'introduction. **Les mangues africaines (notamment ivoiriennes et sénégalaises)** représentent les fruits les plus à risque d'introduction en Ile-de-France.

Eléments de reconnaissance

Les mouches des fruits sont des insectes **diptères**. Elles mesurent environ 5 mm et possèdent **une paire d'ailes**. Leur corps, thorax voire abdomen, peuvent présenter des bandes transversales ou des taches variées.

Fiche de reconnaissance *Bactrocera dorsalis* : https://www.anses.fr/fr/system/files/ANSES-FRI-La-mouche-orientale-des-fruits.pdf

Bactrocera dorsalis

Dégâts sur fruits et légumes

Les symptômes sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes. Pour les agrumes par exemple, un halo jaune en début d'attaque peu être observé. Les **asticots** se développent dans les fruits et légumes, provoquant un **mûrissement** précoce, leur **pourriture** et pour les fruits, une **chute** des arbres.

Dégâts sur mangue sur pied et après la récolte

Femelle de *B. dorsalis* sur banane verte

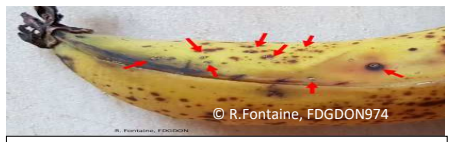

Banane piquée par *B. dorsalis*

1 Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes

Mesures de gestion

Ces mesures sont applicables aux particuliers et aux professionnels, pour un certain nombre de sites sensibles où des mouches des fruits peuvent être observées :

- Sites de productions de fruits et légumes,
- Sites de stockage ou de maturation de fruits et légumes,
- Postes de contrôles frontaliers,
- Marchés d'intérêt nationaux,
- Sites de compostage,
- Jardins familiaux, vergers professionnels.

La gestion des déchets

Ramasser les fruits et légumes infestés tombés au sol puis :

- Les détruire par **incinération**;
- **Donner à manger aux animaux** en vous assurant que les denrées non consommées **ne restent pas sur le sol** après nourrissage;
- **Enfermer** les fruits et légumes dans **un sac poubelle** solide pendant 15 jours avant compostage;
- **Enfouir** les fruits et légumes à plus de **80 cm de profondeur** en tassant la zone avec du matériel lourd ;
- Favoriser **certaines techniques culturales en parcelles** contribuant à la destruction des récoltes tombées au sol (gyrobroyage, rotavator, travail du sol);
- **Fermer les bennes et enlever fréquemment les déchets** pour l'incinération ou la méthanisation;
- Ramassage des fruits tombés par terre dans les jardins et vergers et contenant potentiellement des larves de *Bactrocera dorsalis* pour ensuite les déposer dans un **augmentorium**. (photo)

Caractéristiques techniques de l'augmentorium: Ouverture de l'augmentorium recouverte par un filet ou une grille dont les mailles sont inférieures à 2 mm pour que les mouches qui ont fini leur cycle de développement à l'intérieur de l'augmentorium ne puissent pas en sortir.

Cas de l'Ile de la Réunion : Présence de la micro guêpe *Fopius arisanus* qui est un parasite de *Bactrocera dorsalis.* Cette micro guêpe pond dans les œufs de *Bactrocera dorsalis* et permet ainsi l'émergence de micro guêpes depuis les œufs à la place de mouches. Les mailles du filet sont suffisamment grandes pour permettre l'entrée de *Fopius arisanus* dans l'augmentorium.